

Portant nomination et promotion à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n°90 - 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n°94 - 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002 - 17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87 - 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- Vu le décret n°2013 - 457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2009 - 051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral des conclusions de la session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 28 novembre au 09 décembre 2013 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin

cto

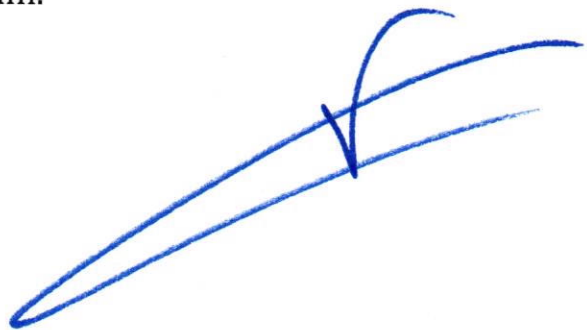
DECRETE

Article 1^{er} : est nommée et promue à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade d'Officier pour prendre rang de la date de sa réception dans l'ordre, Madame AKINDELE Michelle Marie Adérèmi épouse ZADJI, Secrétaire des Services Administratifs.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

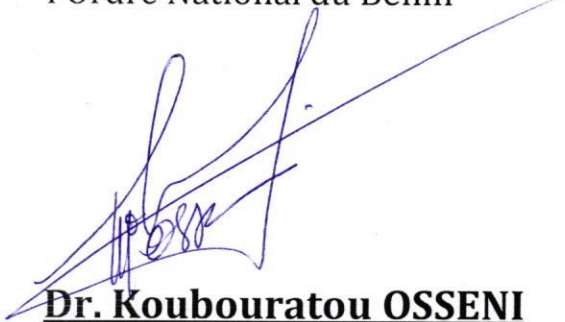
Fait à Cotonou, le 04 avril 2014

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
l'Ordre National du Bénin



Dr. Koubouratou OSSENI

Ampliations : PR4 - AN4 - CC2 - CS2 - HCJ2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERS 27 - GCONB20 - SGG4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSEE 01.

